

OFFRE DE SERVICE

Améliorer la sécurité des déplacements des usagers

VOTRE BESOIN

L'accident de la circulation résulte, le plus souvent, de la conjonction de multiples éléments liés au comportement du conducteur, à l'état du véhicule et à la qualité de l'infrastructure. Si le comportement des impliqués est à l'origine de la plupart des accidents de la circulation, il est souvent induit par une configuration inappropriée de l'infrastructure.

L'action sur l'infrastructure routière et sur l'espace public reste donc l'un des leviers majeurs d'une démarche d'amélioration de la sécurité des déplacements.

Les objectifs de sécurité sont à articuler avec d'autres objectifs de l'action sur la ville ou sur le réseau routier : accessibilité, attractivité, qualité de l'espace public, équité sociale, valeurs patrimoniales, développement des modes doux, ... Les aménagements doivent intégrer la mixité croissante des usages de l'espace public (véhicules individuels, transports en commun, cycles, piétons, deux-roues motorisés, etc.) dont les besoins et contraintes sont parfois divergents, et dont la cohabitation peut être source de conflits.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema réalise des études pour améliorer la sécurité des déplacements des usagers. Ces études comprennent quatre phases ayant des objectifs bien distincts afin de :

- Définir et hiérarchiser les enjeux de sécurité sur un territoire, un réseau, un itinéraire, un quartier, à partir du fichier des accidents, pour connaître ;
- Etudier les mécanismes d'accidents à partir de l'exploitation des procédures d'accidents, de l'analyse des comportements et de l'environnement, pour comprendre et identifier les pistes d'action ;
- Mettre en œuvre des actions de sécurité par l'aménagement ou par l'information et la sensibilisation, pour agir ;
- Évaluer les actions mises en œuvre.

CONTACT

✉ Nos contacts en région

<https://cerema.app.box.com/v/nos-contacts-en-region>

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

■ Sécurité routière